

PRIX DE L'ABONNEMENT

Table with 2 columns: Duration (Un an, Six mois, etc.) and Price (83 00, 50 00, etc.).

LA JUSTICE

"DIEU ET MON DROIT."

TARIF DES ANNONCES

Table with 2 columns: Type of advertisement (Première insertion, etc.) and Rate (60 10, etc.).

Rédacteur en chef: ERNEST CHOUINARD

BUREAUX: 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville, Québec.

BELLEAU & Co. administrateurs

DERNIERES DEPECHEES

Nouvelles de Montréal

Montréal, 19 novembre. — Rien de plus curieux à lire que les journaux bleus par le temps qui court.

—Bonnes nouvelles de Brome. Nos amis s'organisent pour la nomination qui aura lieu jeudi.

—La nouvelle de la victoire de M. MacKenzie dans Lambton a réjoui tous les amis de la cause libérale.

—M. Raymond Préfontaine est parti pour New-York, pour affaires importantes.

—Monsieur Satolli, légat du Saint-Siège en Amérique, est arrivé à Montréal ce matin.

—Les éminents visiteurs ont été reçus au Palais archiépiscopal par Sa Grandeur Mgr Fabre, qui est de retour de sa tournée hier soir des États-Unis, avec M. le chancelier Bédard.

Monsieur Satolli et ses illustres compagnons ont fait avant-midi une visite au séminaire de Saint-Sulpice.

Le légat du Pape partira demain matin à 8 heures pour se rendre à Québec où il va séjourner peu de temps, car il retournera aussitôt à Boston pour s'embarquer au plus tôt pour l'Italie, anxieux de revoir ses élèves et de reprendre ses classes.

—Sa Grandeur Mgr Fabre parle avec enthousiasme des fêtes de Baltimore. Interrogé sur la rumeur que l'église avait fait le ban sur les sociétés secrètes, Sa Grandeur a nié cette fautive rumeur.

—Un vieux tableau enfumé, gercé et écharcé, représentant saint David, archevêque de Bourges, a été porté chez M. Boullac pour être restauré.

—Il était rumeur ce matin que la fusion des universités était rompue et que chacune d'elles allait reprendre sa position primitive.

—M. l'abbé Proulx, vice-recteur de l'université Laval, que nous avons vu, dément cette nouvelle et dit n'en pas avoir entendu parler.

—M. Tréfilé Berthiaume, propriétaire de la Mine, la Presse et autres journaux, a intenté une action en dommages de \$10,000 contre l'Électeur pour un prétendu article libelléux.

—Les artistes de la maison Beullac ont découvert que le tableau était un original de Philippe de Champaigne et qu'il avait été donné à l'église par la duchesse d'Orléans, mère du régent de France.

—Le docteur L. Larue a ensuite le rapport suivant: Rapport du Dr Larue, officier municipal.

Messieurs, Votre médecin municipal a l'honneur de vous faire rapport que conformément à la décision prise par le comité de santé à sa dernière réunion, j'ai fait la distribution le 12 du présent mois d'un avis ci-joint informant tous les médecins de la ville de Québec, y compris la vieille capitale, d'avoir à donner avis de tous les cas de maladies contagieuses, présentement sous leurs soins et d'avoir à continuer à l'avenir de donner tel avis; j'expédiai aussi une copie de la loi du Bureau Provincial d'Hygiène en attirant l'attention des médecins sur la clause 15 qui spécifie la pénalité à laquelle ils s'exposent en ne se conformant pas à la loi.

—M. l'abbé Proulx, vice-recteur de l'université Laval, que nous avons vu, dément cette nouvelle et dit n'en pas avoir entendu parler.

—M. Tréfilé Berthiaume, propriétaire de la Mine, la Presse et autres journaux, a intenté une action en dommages de \$10,000 contre l'Électeur pour un prétendu article libelléux.

—Les artistes de la maison Beullac ont découvert que le tableau était un original de Philippe de Champaigne et qu'il avait été donné à l'église par la duchesse d'Orléans, mère du régent de France.

—Le docteur L. Larue a ensuite le rapport suivant: Rapport du Dr Larue, officier municipal.

Messieurs, Votre médecin municipal a l'honneur de vous faire rapport que conformément à la décision prise par le comité de santé à sa dernière réunion, j'ai fait la distribution le 12 du présent mois d'un avis ci-joint informant tous les médecins de la ville de Québec, y compris la vieille capitale, d'avoir à donner avis de tous les cas de maladies contagieuses, présentement sous leurs soins et d'avoir à continuer à l'avenir de donner tel avis; j'expédiai aussi une copie de la loi du Bureau Provincial d'Hygiène en attirant l'attention des médecins sur la clause 15 qui spécifie la pénalité à laquelle ils s'exposent en ne se conformant pas à la loi.

—M. l'abbé Proulx, vice-recteur de l'université Laval, que nous avons vu, dément cette nouvelle et dit n'en pas avoir entendu parler.

—M. Tréfilé Berthiaume, propriétaire de la Mine, la Presse et autres journaux, a intenté une action en dommages de \$10,000 contre l'Électeur pour un prétendu article libelléux.

—Les artistes de la maison Beullac ont découvert que le tableau était un original de Philippe de Champaigne et qu'il avait été donné à l'église par la duchesse d'Orléans, mère du régent de France.

—Le docteur L. Larue a ensuite le rapport suivant: Rapport du Dr Larue, officier municipal.

Messieurs, Votre médecin municipal a l'honneur de vous faire rapport que conformément à la décision prise par le comité de santé à sa dernière réunion, j'ai fait la distribution le 12 du présent mois d'un avis ci-joint informant tous les médecins de la ville de Québec, y compris la vieille capitale, d'avoir à donner avis de tous les cas de maladies contagieuses, présentement sous leurs soins et d'avoir à continuer à l'avenir de donner tel avis; j'expédiai aussi une copie de la loi du Bureau Provincial d'Hygiène en attirant l'attention des médecins sur la clause 15 qui spécifie la pénalité à laquelle ils s'exposent en ne se conformant pas à la loi.

—M. l'abbé Proulx, vice-recteur de l'université Laval, que nous avons vu, dément cette nouvelle et dit n'en pas avoir entendu parler.

Communes, l'accusant d'avoir rendu les libertés des protestants; il a déclaré que M. Mercier avait violé ses engagements et a exhorté le peuple à voter contre le catholicisme.

—La pièce de résistance a été le discours de Dr Davidson qui a été du commencement à la fin un tissu d'injures contre l'honorable premier ministre de la province.

Le but de l'honorable M. Mercier, dit-il, en prenant \$400,000 dans le trésor pour les donner aux Jésuites, est de détruire les protestants en les mettant sous le joug des catholiques, il grève injustement les protestants afin de mieux les exterminer.

—Le devoir des protestants est clair. Ils ne doivent pas se laisser corrompre. Des hommes loyaux ne peuvent voter pour le candidat de M. Mercier qui est traité à la couronne britannique.

—Un assemblée du même genre doit avoir lieu ce soir à Cowansville; ces gens feront le tour du comté et n'épargneront rien pour fanatiser la population et diviser en deux camps hostiles les catholiques et les protestants.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

la question n'est pas encore résolue par la faculté scindantur Doctores.

—R. — Oui, sur le terrain des Jésuites et du Patronage.

—Q. — Le Bureau local de Québec n'a pas encore notifié jusqu'ici le Conseil Provincial de l'existence de maladies contagieuses, malgré que les Bulletins mensuels de la Statistique mortuaire d'Ottawa attestent l'existence de ces maladies à Québec?

—R. — C'est le cas.

—Q. — Si le Bureau local ne notifie pas le Conseil Provincial de l'existence de ces maladies contagieuses parce qu'il n'est pas notifié lui-même, on doit conclure que la désinfection n'est pas toujours faite dans Québec?

—R. — Lorsque Québec a été visité par quelque épidémie, la désinfection a été faite régulièrement depuis une nomination, et avant. Lorsque les parties intéressées s'y opposent, la chose devient impossible. Il n'y a que la législature qui puisse trancher la question.

—Après lecture d'une lettre du docteur Verge, le comité s'ajourna à 10 heures.

—Mgr Satolli, légat de Sa Sainteté Léon XIII à Baltimore, arrivera à Québec cet après-midi et descendra au Palais cardinalien.

—Jeudi, il y aura réception en son honneur à l'université Laval.

—L'illustre visiteur partira vendredi pour Boston, où il s'embarquera pour l'Italie.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—R. — Oui, sur le terrain des Jésuites et du Patronage.

—Q. — Le Bureau local de Québec n'a pas encore notifié jusqu'ici le Conseil Provincial de l'existence de maladies contagieuses, malgré que les Bulletins mensuels de la Statistique mortuaire d'Ottawa attestent l'existence de ces maladies à Québec?

—R. — C'est le cas.

—Q. — Si le Bureau local ne notifie pas le Conseil Provincial de l'existence de ces maladies contagieuses parce qu'il n'est pas notifié lui-même, on doit conclure que la désinfection n'est pas toujours faite dans Québec?

—R. — Lorsque Québec a été visité par quelque épidémie, la désinfection a été faite régulièrement depuis une nomination, et avant. Lorsque les parties intéressées s'y opposent, la chose devient impossible. Il n'y a que la législature qui puisse trancher la question.

—Après lecture d'une lettre du docteur Verge, le comité s'ajourna à 10 heures.

—Mgr Satolli, légat de Sa Sainteté Léon XIII à Baltimore, arrivera à Québec cet après-midi et descendra au Palais cardinalien.

—Jeudi, il y aura réception en son honneur à l'université Laval.

—L'illustre visiteur partira vendredi pour Boston, où il s'embarquera pour l'Italie.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

—Un point sur lequel j'attire tout spécialement votre attention, c'est que je n'ai pas de bureau pour recevoir vos plaintes et les avis touchant la santé publique.

Le célèbre Coupoir à l'Ensilage et à Fourrage "ROSS"

Le meilleur, le plus durable, le plus puissant et le plus satisfaisant. A reçu plus de prix que toute autre machinerie agricole construite en Amérique.

—Demandez nos catalogues illustrés et notre traité sur l'ensilage et les silos.

—S'adresser à: E. W. ROSS & CIE, Manufacturiers, Springfield, Ohio, U. S. A.

MON CHER PUBLIC

VOUS VOUS FAITES UNE INJUSTICE EN ACHETANT A PRESENT VOS CADEAUX DE

Noël et du Jour de l'An

—Porte-Cartes et Cartes de Noël et du Jour de l'An, cadeaux consorts en livres pour vieux et jeunes, marchandises de fantaisies, marchandises en cuir, Bourses, Boîtes à Cartes, etc., etc.

BAZAR STANLEY

—100, RUE SAINT-JEAN

PUR THÉ DES INDES

—PEKOE SOUCHONG, A 45 CTS LA LIVRE

THE PUR, ODORANT ET FORT

—Si vous voulez acheter le THE de la marque spéciale DARJEELING, achetez le de W. STANLEY.

CHARLES VEZINA

—Perblantier, Plombier, Gazier et Poseur d'Appareils de Chauffage

Du Pont et du Roi

—L'atelier est situé sur rue du Roi

150 CARRIOLES SLEIGH 150

—DE TOUTES SORTES

P. T. LEGARÉ, 177 Rue St-Paul

BOIS DE CHAUFFAGE

—DE TOUTES SORTES

DES FAGOTS KIDLING

Nicolas Flood

—Palais, Québec

Musique Nouvelle

—Chanson de Grand-Hère, TAVAN

J. E. P. RACIOT

UN LOT De Pelleteries

—CONSISTANT EN

—Manchons en Groenland Seal, A. E. BOISSEAU

—Manchons en Chat du Persé, A. E. BOISSEAU

—Manchons en Lapin, A. E. BOISSEAU

—Casques en Beltic Seal, A. E. BOISSEAU

—Casques en Chitrner, A. E. BOISSEAU

—Casques en Seal, de toutes formes, A. E. BOISSEAU

—Un lot de Capots en Buckram, pour homme, A. E. BOISSEAU

SAINT-SAUVEUR

—Encourageons son Commerce

—A présent que St-Sauveur est entré dans la voie du progrès en s'annexant à l'importante ville de Québec, c'est à nous, citoyens de St-Sauveur à travailler à faire de St-Sauveur un second Saint-Roch.

MM. Villeneuve & Frère

—Encourageons des rues St-Vallier et St-Ambroise

LIGNE DOMINION

—Steamers de la Maille Royale

—Service de Liverpool

—Service de Bristol

—Cabiné de Montréal ou Québec à Liverpool \$30

—Cabiné de première classe, par le steamer Torin

—Cabiné de deuxième classe, par le steamer Torin

—Cabiné de troisième classe, par le steamer Torin

—Cabiné de quatrième classe, par le steamer Torin

—Cabiné de cinquième classe, par le steamer Torin

—Cabiné de sixième classe, par le steamer Torin

—Cabiné de septième classe, par le steamer Torin

—Cabiné de huitième classe, par le steamer Torin

—Cabiné de neuvième classe, par le steamer Torin

—Cabiné de dixième classe, par le steamer Torin

LA JUSTICE

QUEBEC, 20 NOVEMBRE 1889

POUR LES ANGLAIS

M. Tarte était à Rimouski dimanche et il y a porté la parole en faveur de M. Asselin, au nom des bons principes.

Or, hier, le Chronicle et la Gazette du Montréal publiaient simultanément la dépêche suivante :

"Rimouski, 18 novembre. "Une assemblée politique a eu lieu hier à Rimouski, au lieu de MM. Tarte et Lemieux."

"Ce d'office a déclaré de la part du gouvernement Mercier, que la Couronne avait volé les biens des Jésuites."

"M. Tarte a répondu que le pape Clément XIV avait aboli l'ordre des Jésuites et les avait privés de leurs biens, de sorte que ce n'était pas la Couronne, mais bien le pape lui-même qui s'était emparé de leur propriété."

"Les biens des Jésuites, a-t-il dit, ont été donnés au gouvernement qui les a employés pour l'éducation supérieure et le consentement des évêques. Si la Couronne est coupable de vol, les évêques catholiques sont coupables d'avoir recélé des biens volés."

"Il est évident que Mercier et ses amis s'efforcent de discréditer la Couronne Britannique dans cette province comme il l'a essayé de le faire à Baltimore."

Nous soupçonnons fort M. Tarte d'être l'auteur de cette dépêche, dans laquelle il se glorifie d'avoir argué que les évêques catholiques étaient coupables d'avoir recélé des biens volés.

Nous attirons l'attention des électeurs catholiques de Rimouski sur les hommes à la dévotion de M. Asselin, — les parrains de sa candidature — et sur le genre d'arguments qu'ils croient devoir employer pour faire élire leur homme.

M. Tarte, s'il a parlé à Rimouski, comme le disent ces deux dépêches, a menti à l'histoire. S'il est vrai de dire que le pape Clément XIV a jugé à propos de supprimer temporairement l'ordre des Jésuites, il est faux d'affirmer qu'il les a privés de leurs biens.

Il est également faux d'ajouter que ce n'est pas la Couronne qui a pris les biens des Jésuites, car tous ceux qui connaissent l'histoire savent que la Couronne anglaise s'est emparée, en vertu d'un bref adressé au shérif, des biens de l'Ordre des Jésuites au Canada.

M. Tarte aurait dû ajouter aussi, s'il n'avait pas voulu faire la lutte dans Rimouski, d'après la méthode de M. D. McCarty, que si l'ordre des Jésuites a été supprimé par Clément XIV, il a été rétabli par son successeur. Cette suppression n'a été que temporaire ; elle a été faite pour tâcher d'apaiser momentanément les ennemis de l'Eglise qui frappaient sur les Jésuites pour arriver jusqu'à elle.

Il faut n'être pas catholique ou être indigne de ce beau non pour publier dans les journaux anglais des paroles comme celles que ces dépêches prêtent à M. Tarte.

C'est là de l'avachissement en règle devant la race supérieure.

Ainsi, il est entendu que M. Tarte fait l'anglais, qu'il écrit pour les anglais, qu'il parle pour les anglais.

Il n'est pas de ces petites gens qui ont la naïveté de croire à la religion et à la nationalité ; ce sont là pour lui des enfantillages.

La Fédération Impériale tuerait la province de Québec comme province française et catholique ; M. Tarte est pour la Fédération Impériale.

L'autonomie provinciale est le plus sûr, le seul moyen de salut pour nos institutions, notre langue et nos lois ; M. Tarte est contre l'autonomie des provinces.

Il n'est pas provincialiste ce brave homme !

Il est trop grand pour cela.

Il lui faut des horizons plus larges, et il vous arrange cela, les petits politiciens qui ne siègent pas dans le fauteuil d'Étienne Parent, et qui ont la singulière manie d'aimer leur province française et catholique, de vouloir qu'elle reste digne de son passé, de son histoire, de ceux qui l'ont voulu prospère et grande avec son cachet particulier de jeune France Américaine.

Aux yeux de M. Tarte les arriérés qui croient encore à cela sont des naïfs.

Si Étienne Parent pouvait se lever d'entre les morts il viendrait souffleter M. Tarte au visage.

LES JUGES

L'organe de Sir H. Langvoyn annonce officiellement, hier soir, ce que le ministre des Travaux Publics a déclaré lui-même dimanche dernier, paraître, le jour de son passage à Québec.

Le juge Casault sera juge-en-chef ; le juge Routhier sera transféré à Québec et M. J. A. Gagné montera sur le Banc pour le district de Sagouéy.

M. Blanchet reste député de Beauce et avocat pratiquant.

Le juge Casault est connu.

Les pouvoirs du juge en chef ne sont pas plus étendus vis-à-vis des juges que ceux des juges punis ; seulement ce titre honorifique lui donne le pouvoir vis-à-vis de ses collègues de leur distribuer l'ouvrage et de les faire remplacer lorsqu'ils sont absents.

Nous nous attendions à cette nomination depuis longtemps.

Nous sommes particulièrement heureux de ce que justice ait été enfin rendue au juge Routhier. Ses talents et sa vaste érudition l'appelaient et nous lui souhaitons la bienvenue.

Il est probable aussi que le juge Routhier souffrait de voyages nombreux et pénibles qu'il avait à faire, surtout après la clôture de la législature, pour se rendre aux chefs lieux du district de Sagouéy.

C'est peut-être aussi à cause de cela que la révolution a été si pacifique. Les

jeune encore et il a sa place marquée d'avance sur le banc de la Cour d'Appel. M. Gagné est un jeune avocat de talent dont le jugement est droit. Sa nomination sera bien vue du public. Il la doit probablement à ses luttes pour le parti et à sa défiance dans Chicoutimi et Sagouéy, de monter sur le banc avant ses aînés au barreau.

Cependant nous croyons que sa nomination sera bien vue et qu'il fera un excellent magistrat.

L'hon. Jean Blanchet est encore une fois laissé de côté parce qu'il a le malheur d'être dans la politique. Il y a longtemps que l'opinion publique le désigne pour monter sur le banc et il est tout à fait digne d'y arriver.

Mais il représente le comté de Beauce ; s'il était nommé juge, son mandat deviendrait vacant et ces abominables nationaux, ces petits provincialistes, ces maîtres qui sont les défenseurs de l'autonomie de leur province feraient probablement élire un des leurs à sa place.

Voilà pourquoi M. Jean Blanchet n'a pas été nommé.

La politique est un marâtre qui dévore ses enfants.

M. Blanchet a été victime de la politique, de l'esprit de parti, de la guerre que Sir John a entreprise contre M. Mercier.

Qu'il se console ! Nous le ferons battre comme il faut aux prochaines élections, et alors il aura des titres à la reconnaissance de Sir John.

Comme M. Gagné, il montera alors sur le banc et il y brillera beaucoup plus que dans la politique, où son esprit large n'est pas dans son élément, car il est obligé d'y faire trop de sacrifices aux exigences du parti.

LAMBTON-OUEST

Nous attendions avec une certaine anxiété le résultat de l'élection qui vient d'avoir lieu pour remplacer dans la législature d'Ontario, feu l'hon. T. B. Pardo, qui avait été pendant treize ans un des collègues de M. Mowat.

Les Tories, désespérant de battre M. Mowat sur tout autre terrain, avaient décidé de se prévaloir autant que possible de l'agitation equal-rightiste et ils avaient mis sur les rangs un candidat de cette nuance dans le but de diviser le vote libéral et de faire élire M. Fleck, le candidat de M. Meredith, de l'Empire et de Sir John.

Dieu merci ! ces braves gens en ont été pour leurs frais.

M. Pardo avait été élu à la dernière élection par 452 voix de majorité. S'il faut en croire les dernières dépêches, M. MacKenzie, le candidat libéral, le serait par à peu près 600 voix.

Ce résultat démontre trois choses. D'abord que M. Mowat est plus populaire que jamais dans Ontario ; en second lieu, que les libéraux de la Province ne veulent pas tromper dans l'agitation equal-rightiste ; et enfin que les orangistes se sont fait rouler proprement.

Nous applaudissons des deux mains.

Un petit mot

M. Chénais ne nous dirait-il pas un petit mot de l'attitude de M. Roy ?

Voilà un homme terriblement rétif quand il ne veut pas parler.

Nous l'avons interpellé de toutes manières et nous avons donné à son silence toutes les raisons possibles et impossibles.

Nous lui avons demandé pourquoi il n'avait rien à dire sur une question si importante, désirant savoir s'il avait la bouche fermée en vertu d'ordres reçus d'Ottawa.

A tout cela le Courier n'a rien dit. M. Chénais est muet.

Croit-il par hasard que ce mutisme va l'exonérer de la responsabilité tacite qu'il assume en ne dénonçant pas l'opostase de M. Roy ?

Un tout petit mot M. Chénais s'il vous plaît, car l'histoire décrit tous les Ponce Pilate qui se lavent les mains pour essayer en vain d'échapper à une fatale responsabilité.

AU BRÉSIL

Du jour au lendemain, dans l'espace de quelques heures, l'empire du Brésil est devenu une république.

En moins de temps qu'il n'en a fallu pour que les dépêches nous l'apprennent, l'empereur Don Pedro, absent de la capitale a été déposé, la république proclamée, des envoyés spéciaux sont allés informer le Souverain qu'il était devenu un roi sans royaume, qu'il devait s'exiler dans l'espace de 24 heures.

Tout cela a été accompli sans coup férir, sans qu'une goutte de sang ait été versée, sans qu'une seule barricade ait été élevée dans les rues.

Voilà ce qui s'appelle faire une révolution pacifique.

Tout le monde paraît content, sauf l'empereur qui a protesté d'une manière digne, mais qui a fini par céder et accepter la royale pension qui lui était offerte pour aller manger ailleurs le pain de l'exil.

Don Pedro a été un empereur distingué.

C'est à son initiative qu'est due l'abolition de l'esclavage dans son royaume et son nom reste attaché à des réformes importantes qui lui font honneur.

Cependant on le récompense de tout cela en lui enlevant sa couronne et son empire. Contrairement à ce qui se passe dans les autres pays, lorsque la révolution grandit, c'est l'aristocratie et la richesse brésiliennes qui paraissent avoir été les principaux facteurs dans cet éclair foudroyant dans un ciel sans nuages qui a transformé le Brésil en république.

C'est peut-être aussi à cause de cela que la révolution a été si pacifique. Les

riches et les aristocrates mécontents de l'abolition de l'esclavage ont sans doute voulu s'en venger sur Don Pedro. Ce n'est pas un titre de gloire pour eux et nous leur souhaitons que la république ne leur fasse pas payer cher ce coup de tête et l'ingratitude et l'égoïsme paraissent tenir la plus large place.

Depeches de nuit

A la chambre française

M. Tirard expose le programme du gouvernement

Le premier vote

Devant la commission Parnell

Explosion d'une poudrière

17 VICTIMES

Le congrès anti-esclavagiste — Au Brésil. — Comment Don Pedro reçut la nouvelle de sa déchéance. — Son départ pour Lisbonne. — La reine Victoria lui offre asile.

Paris, 19 septembre. — M. Floquet, président de la chambre des députés, a porté la parole aujourd'hui. Il a dit qu'il chercherait à empêcher tout débat d'une nature personnelle et à assurer aux députés la liberté de la tribune. "Toute la France, dit-il, a manifesté le désir de la concorde régnant parmi les membres de la chambre." C'est pourquoi il fait appel à toutes les forces de la démocratie de se grouper autour des républicains.

Le premier ministre, M. Tirard, a lui aussi adressé la parole à la chambre. Il a indiqué la politique que le gouvernement entend suivre et a parlé de la nécessité de suivre le désir de la France pour la paix. Il a déclaré que la politique du gouvernement, en renforçant les armements de la nation, avait pour seul objet la défense du pays contre toute attaque extérieure. "Le pays, dit-il, désire une politique d'affaires et non de spéculation. Les questions comme celles de la séparation de l'Eglise et de l'Etat doivent être abandonnées." Il a annoncé que le gouvernement soumettrait des projets de lois d'impôts agraires et des droits sur les liqueurs. Puis M. Tirard a ajouté : "Le suffrage universel a enfin été couronné de succès. La démocratie, par les dernières élections, ayant demandé à tous les Français de se rallier sous l'étendard que la république a mis au-dessus des partis et qui de ce jour est au-dessus de toute attaque, la France a pu."

Continuant son discours, M. Tirard a promis des réformes qui rendraient l'administration de la justice moins coûteuse. Le budget de 1891 attesterait un équilibre réel et solide. Les travaux publics, les chemins de fer, les hôpitaux et les canaux seront améliorés et il y aura des réformes dans l'impôt sur les terres et les liqueurs.

En terminant M. Tirard a dit que le gouvernement attendrait un vote de confiance de la chambre. Si la chambre refuse ce vote le cabinet se démettra immédiatement.

M. Maujan, député radical, a proposé l'urgence pour la prise en considération de la question de la révision de la constitution.

M. Tirard a fait appel à la chambre lui demandant de mettre de côté toutes telles questions qui, dit-il, créaient des divisions chez les républicains.

La proposition de M. Maujan a été rejetée par un vote de 345 contre 123. Cette victoire pour le gouvernement a été reçue avec acclamations.

La nouvelle de l'apôtre a reçu instruction du Vatican qui favorise l'adhésion des catholiques au parti républicain conservateur.

Nouvelles d'Allemagne

Berlin, 19 novembre. — Dix-sept décès ont été causés par l'explosion dans une poudrière à Hanan.

Le reichstag a discuté hier les prévisions budgétaires pour le secrétaire d'Etat. Au cours du débat, Herr Rechter, chef des libéraux allemands, a proposé la cessation du service des steamers à Samoa et Sydney, et une réduction correspondante de la subvention à la compagnie North German Lloyd. Il déclare que ce service est une perte réelle.

Quatre-vingt-onze démocrates socialistes subissent leur procès à Elberfeld comme appartenant à une société secrète. De ce nombre sont quatre députés au reichstag.

Emprisonné

Constantinople, 19 novembre. — Mousa Bey, accusé d'avoir commis des outrages contre les chrétiens en Arménie, a été emprisonné. Il a été soumis à un examen privé. Son procès commencera le 24 novembre.

Un vassal du Portugal

Portugal, 19 novembre. — Les dernières nouvelles reçues du lac Nyassa sont que le sultan Macangiro, chef puissant dont le territoire se trouve sur la rive est du lac, est devenu un vassal du Portugal. Le major Sampa Pinto, en faisant une exploration du district de Nyassa, a été attaqué par Makoloko. Après un combat acharné, les indigènes ont été repoussés et ont eu 7 hommes tués.

Scientistes américains

Londres, 19 novembre. — Le vaisseau de guerre des Etats-Unis, le Pensacola, ayant à son bord l'expédition des scientifiques américains est arrivé à Freetown, Afrique Occidentale.

Les discours de Sir Henry James

Londres, 19 novembre. — Sir Henry James a continué son discours en faveur du Times devant la commission d'enquête Parnell. Il a déclaré qu'une grande partie des sommes considérables qui sont parvenues aux chefs du parti national n'ont pas été reconnues pour ainsi dire, ce qui a permis de les employer pour le mal. L'argent de la ligue a servi pour des prisonniers autres que ceux accusés d'affaires agraires.

Sir James a cité les meurtres du parc Phoenix à l'appui de son argumentation que l'argent de la ligue avait servi à des fins criminelles. Il a demandé à la cour d'accepter le témoignage du convict Delaney à propos des meurtres et a dit que ce témoignage avait été corroboré par d'autres témoins.

Les dernières nouvelles du Brésil

Rio Janeiro, 19 novembre. — La ville est éveillée, attendant pour entendre proclamer la république. Le général Da Franca, sénateur Constant et d'autres se sont rendus à Pétropolis le matin, et ont

informé l'empereur qu'il avait été déposé. Don Pedro, accompagné de la famille, reçut cette députation avec courage. Da Franca lui dit que le Brésil était assez avancé en civilisation pour se dispenser de la monarchie. Il a paru, tout en étant reconnaissant envers l'empereur pour les services qu'il a rendus à sa patrie, est fermement résolu à ne reconnaître d'autre forme de gouvernement que celle de la république. Don Pedro a fait une réponse digne. Il a refusé d'abdiquer, mais a dit qu'il se rendrait à la force. On a accordé une heure à la famille impériale pour se préparer à partir.

Des carrosses escortés de soldats les attendaient pour les transporter jusqu'au port où un vaisseau de guerre était prêt à les recevoir. Le capitaine avait reçu instruction de partir dès que la famille impériale serait embarquée. Il avait reçu des ordres cachetés lui indiquant quelle route suivre. On dit que c'est Lisbonne qui est le port de destination de ce vaisseau.

Le décret du nouveau gouvernement proclamant la république, déclare que les provinces unies du Brésil par la confédération, composent les Etats-Unis du Brésil. Ce décret dit de plus que chaque Etat aura son gouvernement local et enverra un représentant au parlement fédéral qui sera élu par le peuple. On donne aussi instruction aux gouverneurs des provinces d'adopter les moyens nécessaires pour maintenir l'ordre et protéger les droits des citoyens. Les relations extérieures et intérieures seront dans l'intervalle représentées par le gouvernement provisoire.

Il y avait des délégués des pays suivants : Etats-Unis, Allemagne, Autriche, Hongrie, Belgique, Danemark, Espagne, Etat libre du Congo, France, Grande Bretagne, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Russie, Suède et Turquie. Le congrès a une lourde tâche à remplir, parce qu'il y a en cette affaire bien des intérêts personnels en jeu et que cela prendra beaucoup de temps avant que les puissances s'entendent pour arriver au but principal, l'abolition de l'esclavage. Chaque nation ayant des intérêts commerciaux et territoriaux en Afrique, s'en montrera jalouse et ne voudra pas céder à une autre nation une partie du plan pour l'abolition de l'esclavage.

Londres, 19 novembre. — On dit que la reine Victoria a invité Don Pedro à aller la visiter au Windsor.

Paris, 19 novembre. — Le Figaro dit : "Les marchands à Hambourg ont reçu des dépêches de Rio Janeiro déclarant qu'une agitation est organisée à Rio pour le rétablissement de Don Pedro sur le trône et qu'il y a eu des escarmouches dans les rues entre des monarchistes et des républicains."

Senor Castelar, qui a passé quelque temps en cette ville, est parti ce matin pour Madrid. Certains hommes politiques ont répondu à la rumeur que ce départ était un indice qu'il se faisait en Espagne une agitation pour aboutir à une révolution semblable à celle du Brésil.

Washington, 19 novembre. — Senor Valente, ministre brésilien ici, contredit la dépêche de Paris disant qu'une tentative sera faite pour faire remonter sur le trône de Don Pedro et qu'il y ait des escarmouches entre les impérialistes et les républicains. Il croit que si un parti monarchique est possible, il aurait un lieu bien avant que la famille impériale eût quitté le pays. Il ne croit pas non plus que l'on puisse engager Don Pedro maintenant à revenir au Brésil. Le département d'Etat n'a pas non plus reçu des dépêches confirmant celles de Paris, et on ne reçoit aucun ordre du département de la marine d'envoyer un vaisseau de guerre à Rio Janeiro.

Nouvelles de Winnipeg

Winnipeg, 19 novembre. — Le lieutenant-gouverneur Royal a accepté la résignation du bureau des avisiers.

La mise en opération des mines de charbon de Souris, portera le prix du charbon mou à \$5 la tonne.

Le temps continue à être beau et chaud.

Le blé est coté de 60 à 67 centins.

La compagnie de médecine Warner & Cie Rochester, N.-N., 19 novembre. — MM. H. H. Warner et Cie, de cette ville, ont reçu ce matin un télégramme de M. Warner, actuellement à Londres, annonçant que la vente à un syndicat anglais du grand établissement de médecine de la compagnie Warner était faite pour \$5,000,000. Cette vente comprend les établissements de la compagnie à Rochester, Londres, Francfort, Prague, Toronto et Melbourne. M. Warner gardera la direction des affaires et la société marchera sous le nom de : la compagnie H. H. Warner (limitée.)

New-York, 18 novembre. — Au dernier voyage du steamer Valda, arrivé de Brème, la diphtérie s'est déclarée à bord parmi les passagers d'entrepont, et quatre enfants sont morts.

Le Congrès anti-esclavagiste New-Cork, 19 novembre. — Une dépêche de Bruxelles au Herald dit : "Le congrès anti-esclavagiste est ouvert en cette ville hier. Le prince de Chimay, ministre belge des affaires étrangères, le président. Le prince a adressé quelques paroles de bienvenue aux délégués étrangers et le ministre des Pays-Bas y a répondu. Il félicita le roi et le gouvernement belge de l'initiative qu'ils avaient prise. Le baron de Lambertont, ministre d'Etat belge, a été unanimement nommé président du congrès. Il a prononcé un discours dans lequel il a fait l'histoire de la traite des esclaves.

Il a fait ressortir le fait que c'était fait un acte de bon sens d'humanité et de civilisation que de travailler à mettre fin à l'esclavage quo Livington nommé "un monstre indigne."

Ataire Cronin

Chicago, 19 novembre. — Le premier témoin ce matin a été l'homme de police McDonald. Il jure avoir vu Caughlin à la gare entre 8.45 et 9 le soir du meurtre. Dans les trois questions, le témoin dit que l'heure à laquelle il a vu Caughlin est 9 à 9.15. McDonald est membre du camp 20 du camp Clan-Nagel.

Le second témoin est William Mulcahy. Il jure qu'il a passé la nuit du meurtre couché dans le même lit qu'O'Sullivan que tous deux ne sont pas sortis de la nuit.

David Whalen, cousin d'O'Sullivan est ensuite entendu, sa femme tient une maison où O'Sullivan et ses hommes se trouvaient. Il jure que lundi le 5 mai il trouva chez lui les deux Highland et O'Sullivan, que ce dernier sortit et revint une demi-heure après, que la veille du 5 mai O'Sullivan se coucha vers 9 heures et lui Whalen, environ un demi-heure après.

Chicago, 19 novembre. — A la séance de l'après-midi, les témoins entendus sont William McGinn et Edward Jones. Il dit qu'il s'est rendu un cottage Carlson et qu'affaire de rire lui et un autre personne ont mis les traces de sang découvertes au lieu. James Knight, James Minnehan tendent à établir un alibi pour O'Sullivan. Jacob Schur dit que

c'est lui qui a fabriqué la valise dans laquelle le cadavre du docteur Cronin a été trouvé et que depuis 3 ou 9 ans il fait métier d'en fabriquer de semblables. Patrick Brennan cherche lui aussi à diaboliser O'Sullivan. Les transactions qu'on lui pose révèlent le fait que dimanche dernier les avocats de l'offense ont réuni leurs témoins chez O'Sullivan et se sont occupés de leurs témoignages futurs.

La cour s'est ajournée après ces témoignages.

Le commerce à Québec

Nous avons aujourd'hui très peu de changement à indiquer, tel qu'on pourra le constater par le tableau que nous publions ailleurs.

Le commerce des beurres, fromages et œufs est plus tranquille qu'il l'était la semaine dernière. Cela s'explique par le fait que ces produits ayant été apportés, du moins les beurres, sur nos marchés plus à bonne heure que d'habitude, l'approvisionnement d'hiver a été hâté. Tout de même le marché a été hâté, et la hausse habituelle à cette saison de l'année se fait sentir. Il y a logiquement dans le prix des beurres et fromages, et il est plus probable que les prix que nous indiquons ailleurs se maintiendront durant l'hiver.

Nous indiquons une légère avance dans les prix du beurre de Kamouraska qui se vend de 16 à 18 centins au gros.

Le continué d'arriver des lots considérables de beurre superbe, et il en reste encore beaucoup dans cette partie de la province. S'il n'y avait déjà été enlevé ce qu'il y a peu de demande pour exportations dans les provinces où, durant les dernières années il s'en expédiait une forte quantité. Ce fait pourrait faire croire à une baisse, mais l'opinion générale est que les prix se maintiendront.

Règle générale, le beurre est de bonne qualité, si ce n'est le beurre de septembre qui ne s'est pas fait dans de bonnes conditions, vu les chaleurs qu'il faisait alors.

Le commerce de nouveautés en gros s'est amélioré, surtout les affaires faites avec les marchands de la campagne. La collection se fait d'une manière satisfaisante. A la ville, tout le contraire est vrai, il est très difficile de collecter. Les ventes sont assez bonnes, et rien n'indique qu'il y ait des faillites à l'horizon.

Le commerce de détail dans cette ligne a été atrocement mauvais jusqu'à la semaine dernière, mais les froûds ont donné une impulsion considérable aux affaires qui sont maintenant satisfaisantes. Il est certain que cela s'applique à toutes les parties de la ville.

La réunion préliminaire des créanciers de M. M. Robitaille, Bernier et Bernier, de St Roch, aura lieu aujourd'hui à Montréal. Il est à peu près certain que l'inventaire qui s'est terminé hier n'indiquera pas un surplus. M. Aulet, de la maison Thiébaud, frères et Cie, est chargé par les créanciers québécois de représenter leurs intérêts. M. Aulet est parti hier soir pour Montréal.

Le commerce des épicerie qui était très satisfaisant depuis le commencement de l'automne a été quelque peu affecté depuis qu'il est rumeur que plusieurs maisons de gros et de détail sont impliquées dans les saisies multiples qui ont été faites ces jours derniers par les douaniers. Tout de même nous ne croyons pas qu'il y ait raison de s'alarmer. Les ventes et la collection ont été satisfaisantes tout l'automne.

Le commerce des fourrures est toujours assez bon. Des ventes considérables ont déjà été faites par des maisons de Québec, et on n'a pas à se plaindre de la collection.

Les marchands de fruits sont toujours très occupés, quoiqu'il y ait diminution dans les affaires, comparé avec les deux dernières semaines, vu que la clôture de la navigation est virtuellement chose du passé.

Dans cette branche de commerce il y a de légers changements dans les prix. On annonce pour la mi-décembre l'arrivée des premiers envois d'oranges de Valence qui se vendront probablement \$5.50 par caisse de trente-cinq (35) douzaines.

Le commerce des blés, farines et sésames est très ferme au prix que nous cotons. Il en est de même des avoines. Il ne serait pas étonnant de voir une hausse dans les farines avant longtemps, car partout les marchés sont très fermes, et la récolte du blé, surtout en Russie, n'a pas été aussi bonne qu'on le croyait au commencement de l'automne.

Généralement la collection est acceptée.

Le marché aux poissons et aux huiles est aussi très ferme, et les magasins sont suffisamment pourvus pour satisfaire aux demandes qui seront faites durant l'automne et l'hiver.

Il n'y a pas de changements dans les prix de la semaine dernière.

Bulletin maritime

Navigation océanique

20 novembre.

Steamers arrivés à venant de Italy New-York Liverpool Fulda Bremen State of Indiana Glasgow New-York Tautonic Londres

Le steamer Carthagénien, a été examiné hier, et on a trouvé qu'il n'avait subi que peu de dommages. Il sera réparé aujourd'hui et il partira demain matin pour la mer.

Le steamer Hibernian, parti de Montréal, est arrivé à Glasgow, hier matin, et a débarqué sa cargaison de 211 bêtes à cornes, en parfait ordre.

Le steamer Lake Winnipeg parti de Montréal le 6 du courant avec 352 bêtes à cornes et 623 moutons est arrivé à Liverpool dimanche dernier ; pendant le voyage 20 moutons sont morts.

Le steamer Vancouver, le dernier steamer de la maille pour la saison, partira demain.

Le remorqueur Champion a pris ses quartiers d'hiver, hier, dans le bassin Louise.

Le steamer Polino est parti de Cow Bay mardi à 2 heures p. m., pour Montréal.

La barque Tanjoro, partie le 24 juillet de Poilo pour Montréal avec une cargaison de sucre est passé à Ste Hélène le

20 octobre. Comme la saison est très avancée pour que ce steamer puisse se rendre à destination, il est tout probable qu'il sera arrêté dans le golfe pour recevoir l'ordre de se rendre à un autre port.

HEURES DE LA MAREE HAUTE A QUEBEC

Table with columns: Heures, matin, soir. Rows: Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.

N.B. Le courant continué à monter 45 minutes après la marée haute.

PHASES DE LA LUNE

Nouvelle lune vendredi 22 du courant à 8.58 p. m.

Les marchés de Québec

Québec, 19 novembre 1

NOUVELLES

Hotel-de-Ville
Le comité nommé à la dernière séance du Conseil pour étudier avec les délégués de la municipalité de la Banlieue de N. D. de Québec les conditions auxquelles la dite municipalité consent à annexer à la ville de Québec, se réunira ce soir avec les délégués du Conseil municipal de ce Banlieue, à 7.30 heures au bureau du Maire à l'Hotel-de-Ville.

Notes maritimes
Département de la Marine et des Pêcheries.—Trois membres du corps de police du port de Québec ont été congédiés lundi dernier et les sept autres se sont congédiés à la fin du mois courant.

Les phares flottants de Manicouagan et de l'Île Rouge, et la Canadienne sont rendus dans le bassin Louise pour hiverner, et le Napoléon III et le Druid se rendront aussi au même endroit à la clôture de la navigation.

Le bateau Orléans rentrera en hivernement samedi prochain, et à partir de cette date jusqu'à la clôture de la navigation, sera remplacé par le Lévis qui fera les deux trajets, de Québec à l'Île d'Orléans, et de Québec à Sillery.

Medicaments
Vous ne pouvez rendre votre peau belle, vos joues roses et vos yeux étincelants avec tous les cosmétiques ou les remèdes embellisseurs du monde, lorsque vous jouissez d'une pauvre santé, et rien ne peut vous procurer une aussi bonne santé, autant de force, d'esprit et de beauté que l'usage de la Phosphatine Bâlière, cette merveilleuse nourriture.

Trouvaille au cimetière St-Charles
On démolit en ce moment l'ancienne résidence de la famille Panet, qui se trouve dans le cimetière Saint-Charles. M. Pierre Diguard, qui est chargé des travaux, a trouvé lundi dans une pierre de Médice encastrée à cette fin, une plaque de plomb sur un côté de laquelle est gravé le psalme 126. Il y est dit aussi que cette maison a été bâtie le 12 octobre 1830, par le révérend Charles F. Casault, prêtre, et que cette pierre a été posée par Mue Luco Casgrain, épouse de Philippe Panet, le propriétaire. Sur l'autre côté, l'on voit que cette maison a été bâtie par François Fortier et Michel Patry.

Changeant d'heures sur l'intercolonial
Les changements sur le chemin de fer Intercolonial ont commencé lundi, et à l'avenir les trains partiront comme suit: Le convoi de vitesse direct: départ, 2 h. 30 p. m., arrivée, 1 h. 10 p. m.; le convoi local de Lévis à Rivière-du-Loup, départ, 8 h. a. m., arrivée à 2 h. 15 p. m.; le convoi du marché, départ, 6 h. p. m., arrivée, 5 h. 30 p. m.; le convoi du soir, (day freight) départ, 9 h. 30 a. m., arrivée, 6 h. 35 p. m.

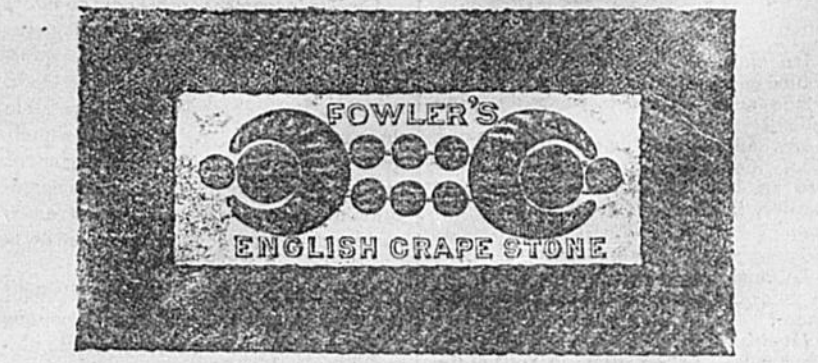
Montagnards Ecossais
Plusieurs de nos lecteurs ont, nous n'en doutons pas, gardé le souvenir de la profonde impression créée en Amérique, et particulièrement au Canada, par les Artistes Chantants qui, sous le nom de "Montagnards", se sont fait entendre il y a une trentaine d'années, dans les églises et dans les salles de concert. On en parle encore aujourd'hui avec une respectueuse enthousiasme comme d'une chose merveilleuse, et les enfants d'aujourd'hui, devenus hommes, ne seraient pas fâchés d'avoir l'occasion d'apprécier par eux-mêmes jusqu'à quel point ces récits presque légendaires sont vrais ou exagérés.—Cette occasion leur sera fournie lundi prochain, au Tara Hall, rue Ste-Anne, par le "Bourgeois Chantant", ou si l'on veut, "les Montagnards Ecossais", qui doivent donner une soirée sous les auspices de la Société Saint-André de cette ville. Ces artistes-chanteurs ont, dans leur pays, une réputation immense et le fait qu'ils ont dû chanter deux fois, par ordre spécial, devant Sa Majesté la Reine Victoria, peut faire présumer jusqu'à quel degré de perfection ils sont arrivés. Ils viennent de donner à New-York et à Boston plusieurs soirées qui ont été un succès énorme. A New-Haven ils ont été obligés de fermer les portes et de refuser l'entrée à plusieurs centaines de personnes. Cette semaine, ils ne font entendre tous les jours à Boston, au "Boston Theatre", et il n'y a pas assez de sièges pour la foule qui y presse. Nous pouvons donc nous attendre pour lundi prochain, à une soirée brillante et d'un intérêt tout-à-fait exceptionnel.

Le contrat pour l'aqueduc
Le bref d'adjonction afin d'empêcher le maire Langelier de signer le contrat avec James Maguire pour la fourniture des tuyaux en fonte nécessaires à l'introduction de l'eau à St-Sauveur, a été pris par M. Harnyngé, le juge, juge de la cité de Québec. La requête s'appuie sur le fait que le Conseil de Ville a accordé le contrat à M. Maguire par une simple résolution, que dans le temps il n'y avait aucune somme ni aucun fonds quelconque disponible pour défrayer le coût des travaux qui s'élevaient au montant de \$58,833.65 par la soumission Maguire; que le Conseil de Ville n'a voté aucune somme requise pour les dépenses de l'année écoulée courante mentionnées dans le dit contrat, et qu'ainsi d'après la loi de la chartre de la cité, le contrat pour la fourniture des tuyaux est une dépense de somme additionnelle pendant le cours de la présente année fiscale, laquelle dépense le Conseil ne pouvait voter sans imposer un nouveau impôt sur la propriété immobilière en la cité de Québec, une taxe dont le produit, joint aux autres revenus de la Cité, fût suffisant pour payer les travaux projetés. En raison de ces irrégularités faites par le Conseil, le requérant demande l'annulation de toutes procédures faites à ce sujet, et fait motion pour empêcher l'honorable F. Langelier, maire de la Cité, de signer le contrat avec M. James Maguire.

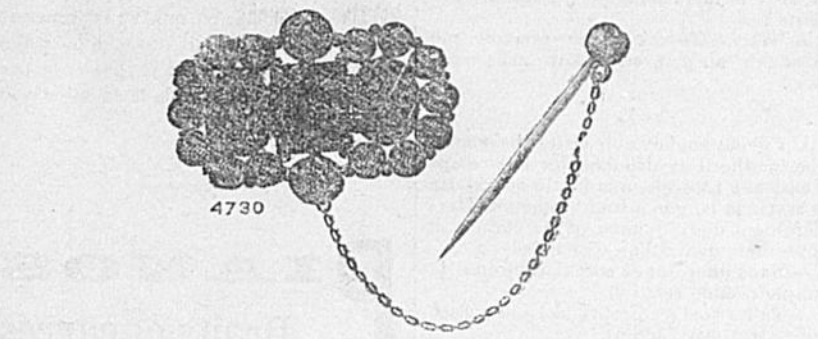
FONDÉE EN 1846
NARCISSE DESROCHES
Meublier-Ebéniste
274 Rue St-Jean 274
QUEBEC

M. NARCISSE DESROCHES remercie ses nombreux praticiens de l'encouragement que l'on a bien voulu lui accorder pendant les 43 années qu'il vient de s'écouler, et profite de cette occasion pour leur adresser ses remerciements. Il continue à confier par le passé les aménagements dont l'élagage et particulièrement la solidité ne peuvent être assurés par aucun autre établissement de ce genre. On trouvera un choix d'aménagements de patrons les plus nouveaux et les plus beaux.

Bijouterie Ciselee AVEC PIERRES, DE FOWLERS Bijouterie noire de Qualite Superieure



Ces marchandises sont très-bien faites, le métal est un plaqué d'or de première qualité. Epingles et ressorts sont très-forts. Les différents morceaux sont bien reliés et cimentés dans leur monture, ce qui rend ces bijoux très durables.



EPINGLETTES, BOUTONS DE MANCHETTES, EPINGLES A DENTELLES, pour Cravates et Jersey, BOUCLES D'OREILLES, COLLIERS.

G. SEIFERT BAZAR EUROPEEN 34 Rue de la Fabrique 34

Canada Life Ass. Coy. Exemples de Profits
Appiqués à la réduction des primes à la division de 1888. Les exemples suivants sont extraits des livres de la Compagnie à Montréal, sur des polices en force depuis 5 ans.

Table with 4 columns: Age of Entrée, Montant, Première prime, Réduite à.

CADEAUX DE NOCES CHEZ E. JACOT
Aussi un grand choix de MONTRES D'OR ET AUTRES

E. JACOT
Le contrat pour l'aqueduc
Le bref d'adjonction afin d'empêcher le maire Langelier de signer le contrat avec James Maguire pour la fourniture des tuyaux en fonte nécessaires à l'introduction de l'eau à St-Sauveur, a été pris par M. Harnyngé, le juge, juge de la cité de Québec.

M. NARCISSE DESROCHES remercie ses nombreux praticiens de l'encouragement que l'on a bien voulu lui accorder pendant les 43 années qu'il vient de s'écouler, et profite de cette occasion pour leur adresser ses remerciements.

Hotel du Lion d'Or
E. G. BOULE & Co., Propriétaires
Kinardville Place, Grande-Allée.

EAU MERVEILLEUSE
Lisez! Lisez!!

DESPESSE, maladie qui est guérie par l'usage de l'Eau de St-Leon. INDIGESTION, rapidement guérie par l'Eau de St-Leon. CONSTIPATION, toujours guérie en buvant l'Eau de St-Leon.

C. E. A. LANGLOIS, Gérant Général
Agents demandés partout

PRIX DE VENTE \$5.87
C'est votre dernière chance d'acquiescer à la vente de la propriété de St-Leon, qui est vendue par le Tribunal de la Cité de Québec, le 27 et 28 Septembre 1889.

CERVAIS & HUDON



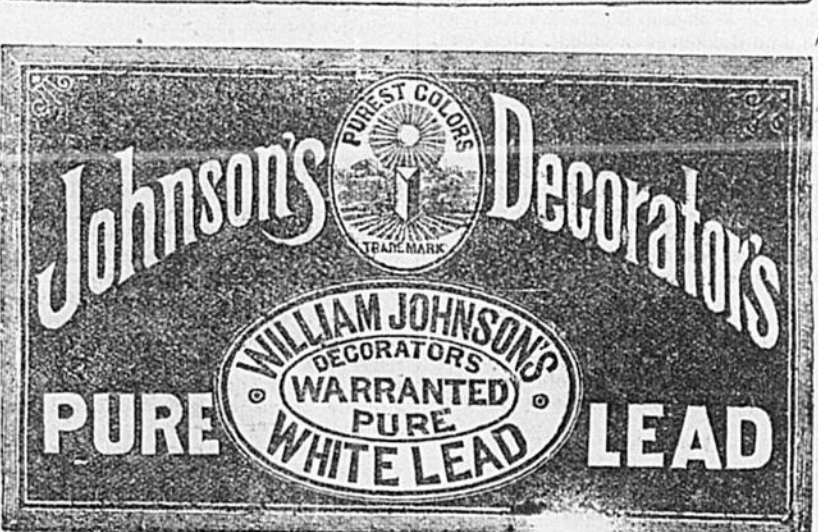
Les dernières publications musicales reçues chaque semaine 219 RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH, QUEBEC 219

LOTERIE NATIONALE
M. LE CURE A. LABELLE
Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en juin 1884; sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Victoria, chap. 36.

Victor Marier
Agent pour la vente des billets à Québec, et à qui toute demande de billets par lettre doit être adressée.

La Compagnie Chinic QUEBEC
Ancienne maison MÉTHOT fondée en 1808
Fabricants de Clous et de Moulanges et Marchands de Fer

VENANT D'ÊTRE RECUES PAR LA LIGNE BOSSIÈRE: 3,000 Pierres à Moulanges de qualité supérieure choisies dans les carrières mêmes



Voyez si vous procurez la peinture portant la marque ci-dessus car aucune autre ne vous donnera satisfaction parfaite.

LE MAGASIN DE THES J. B. ROUSSEAU
Occasion sans pareille pour acheter vos THEES d'hiver, 1500 caisses de thées achetées à l'étranger par J. B. ROUSSEAU, dans un voyage qu'il vient de faire à New-York, seront vendues à 50 pour cent en bas de leur valeur pour faire place aux importations d'automne.

Pastilles au Chlorates de Potasse DR ED. MORIN
Contre les Maux de Gorge, Extinction de Voix, Amygdalite, Gromp, Etc.

Feuilleton de "LA JUSTICE"

LES HORREURS COMMUNE

C'est parce que je sais que pour toute, il serait impossible de rien obtenir que je ne me suis adressé ni à Varlin ni à Billioray, que je connais aussi, répliqua Louise. Rigault n'aurait pas voulu les écouter, mais personne dans Paris n'ignore, que vous pouvez tout sur lui, et quand j'ai dit à ceux qui voulaient me dissuader de venir: C'est le citoyen Tartampion que je vais trouver, tous m'ont répondu: Oh! alors, c'est bien dirent; nous savons bien que c'est celui-là qui mène toute la barque, et quand il demande quelque chose, c'est comme s'il ordonnait.

Toute grossière que fût cette flatterie, les vaiteux républicains la savoura avec délices et un méchant sourire plissa ses lèvres à la pensée que la canaille le mettait au-dessus de ses collègues. Au changement de sa physiologie, Marguerite comprit que de ce côté la victoire était à demi remportée.

Après quelques minutes de débats, Tartampion prit une feuille de papier, et avec cette orthographe fantastique dont le citoyen Vallés, ministre de l'Instruction publique, et ses collègues, un vidangeur et un bédoin, n'avaient pas seuls le monopole, il écrivit: Mon chair Rigand, Je me suis assuré que c'est par erreur que le citoyen Guillaume a été ou par malchance et des noncés comme coupable d'avoir comploté contre la République, s'est un bon républicain que je connais et tu me feras plaisir en le faisant relâcher pour l'incorporer dans un bataillon de marche.

Salut et fraternité. Ton affectionné Tartampion, Membre de la Commune de Paris, délégué à la surveillance générale des approvisionnements, etc., etc. Vive la République!

Il apposa sur ce précieux un cachet rouge, le mit sous enveloppe à l'adresse du citoyen délégué à l'ex-préfecture de police et le remit à Louise, qui glissait ostensiblement sur le bureau de l'intègre et désintéressé patriote un chiffon de 25 francs qu'il empocha avec une évidente satisfaction.

Oh! Louise, fit Marguerite en serrant avec effusion la main de l'ouvrière, que je vous dois de reconnaissance! Sans vous je n'aurais jamais pu obtenir ce bienheureux papier.

— Le plus difficile n'est pas fait encore, répondit celle-ci; prions Dieu pour qu'il nous fasse réussir dans notre seconde visite; tout dépend de là.

— C'est égal, je n'oublierai jamais ce que vous avez fait pour nous.

— Vous payez généreusement, Louise. L'ouvrière ne répondit pas, une voix lui disait intérieurement: si ton mari n'avait pas vendu cet innocent, tu n'aurais pas besoin de l'employer à le sauver.

La préfecture de police ne ressemblait pas, sous la Commune, à ce qu'elle était auparavant; à l'encontre des temps ordinaires, c'étaient les malfaiteurs et les bandits qui arrêtaient et incarcéraient.

L'entrée en était gardée par une cohue sans nom de gardes nationaux violents, débâillés bruyants, remplissant cette maison, si triste et si calme autrefois, de leurs chants, de leurs cris et des exclamations dégoûtantes de leur joie, quand leurs complices arrivaient, y conduisant de nouvelles victimes. Si les malheureux arrêtés portaient la soutane du prêtre ou le voile de la religieuse, l'enthousiasme des bandits se traduisait en hurlements féroces, en blasphèmes, en menaces et en imprécations.

Supposant que les deux femmes venaient demander la permission de voir un prisonnier, ils se contentèrent de les luiurer. Cette meute de bandits était la garde prétorienne des deux membres les plus dépravés et les plus sanguinaires de la Commune: Ferrière, qu'on appelait le Robespierre de 71; Raoul Rigault qui en était le Marat.

— Et bien! petit, c'est demain qu'on fusille papa. Théophile Ferré, l'ami, le séide de Raoul Rigault, était l'homme de meurtre; l'odeur du sang l'enivrait; il aimait à s'y baigner; l'assassinat était son élément, sa plus grande volupté consistait à remplir l'office de bourreau, il avait les instincts et la physiologie d'un oiseau de proie.

Ces portraits ne sont point de fantaisie, on n'inventerait pas des monstres aussi complets c'est à peine si l'on peut croire à leur existence. La préfecture de police servait de repaire à ces deux phénomènes du cynisme et de la férocité; ils y trônaient avec volupté: nulle part ils n'auraient pu trouver un palais plus approprié pour s'y repaître de spectacle de toutes les douleurs physiques et morales.

Une sombre salle aux murs nus, aux fenêtres grillées comme celles des prisons servait d'antichambre au cabinet dans lequel ces deux associés pour le crime brassaient sans relâche leur sanglante besogne.

Cette antichambre était remplie d'hommes armés à figures sinistres, de délateurs, de géôliers de gardiens échappés du bagne, de pourvoyeurs de cachots, riant avec une atroce cruauté des accusés prêts à subir leur interrogatoire, des suspects, des mères et des femmes en larmes, venues pour supplier en faveur d'un fils ou d'un mari plongé dans un cachot sur la dénonciation mensongère du premier délateur venu.

De temps en temps la porte du cabinet s'ouvrait et un prisonnier sortait pâle éfaré tremblant. — On va celui-là criaient des voix ironiques. — A Pélégis, à la Roquette, à Mazas, répandaient les gardes, et alors éclataient les rires et les plaisanteries.

On bien si c'était une femme et qu'elle sortit baignée de larmes les plaisanteries la poursuivaient, d'autant plus cruelles que sa douleur paraissait plus profonde. Il fallait avoir une bien grande dose de dévouement ou de courage pour ne pas se sentir défaillir dans cet autre; mais on n'y attendait pas longtemps: les citoyens délégués s'expédiaient rapidement les affaires.

En entrant, chacun recevait un numéro, qu'on appelait à mesure. Il y avait dix minutes à peine que Louise et Marguerite s'étaient assises tremblantes sur une banquette adossée au mur quand l'huissier s'écria: — No 108.

Elles se levèrent aussitôt et en proie à une émotion facile à comprendre, se dirigèrent à la suite d'un sorte de valet gonné vers ce cabinet fatal communiquant à la salle d'attente par un corridor.

Le cabinet ou plutôt le salon occupé par les deux délégués contrastait par son luxe avec la nudité délabrée des pièces qui le précédaient. Deux jeunes gens, l'un en habits civils, bien peigné, correct, ganté, chaussé de bottines vernies qu'il frottait avec insouciance du bout d'un jonc à pomme d'or, semblait n'être venu qu'en visite pour ne pas interrompre les occupations de son ami, feuilletait d'une main distraite les pièces d'un dossier dont il avait déposé quelques feuilles sur son chapeau.

(A suivre)

Boulangier demandé
ON DEMANDE IMMEDIATEMENT un bon boulangier. Pour plus amples informations, s'adresser à: M. BOUQUET, 111, rue St-Jacques, Québec.

DERNIERE EDITION 5 HRS. P. M.

Le village entier de Powelton, en Pennsylvanie, est à vendre. On a trouvé des bancs d'huitres sur les bords du lac Salé. La maréchale Booth, de l'Armée du Salut, se meurt des cancers.

Il y a 500,000 téléphones en usage aux États-Unis. Le nettoyage des rues de New-York coûte \$1,000 par mois.

L'Angleterre devra importer 18 millions de boisseaux de blé pour couvrir le déficit de ses moissons.

Heureux comme un roi est une locution assez peu véridique si on veut l'appliquer à la plus grande partie des souverains régnants en ce moment. Pour n'en citer que quelques exemples : le roi de Bavière est fou ; le roi de Wurtemberg, en proie à des désordres mentaux, est également malade de corps ; le roi Milan souffre de troubles nerveux ; le czar est terrifié par la crainte d'attaques contre sa vie ; Abd-ul-Hamid, pour les mêmes causes, mène une vie misérable ; l'empereur d'Autriche est victime de la mélancolie, et l'impératrice souffre constamment de rhumatismes et de névralgies ; le roi d'Italie a les organes digestifs détériorés ; le roi de Hollande est malade ; l'empereur Guillaume est privé de l'usage de sa main gauche, et son affection auriculaire devient de plus en plus difficile à traiter. Et l'empereur du Brésil vient d'être détrôné.

DERNIERES DEPECHEES

Spéciales à la "Justice" jusqu'à 4 hrs P. M.

Nouvelles de Montreal

Un jugement—La coupe de la glace—Arrêtement par voi—Cinq ans de pénitence—Un voleur.

Montreal, 20 novembre.—Hier matin, le juge Mathieu a rendu jugement sur une motion dans la cause de la Cie d'Assurance Glasgow et London contre Geo. Davehly pour la nomination d'un auditeur. Elle a été renvoyée.

Le conseil de ville a adopté un règlement par lequel la glace destinée à l'usage des citoyens de Montreal, devra être coupée sur le Saint-Laurent, en face de la ville et dans les endroits désignés par le bureau de santé.

Un français nommé Louis Vaudrey, a fait arrêter M. Trudeau, hôtelier, de la rue Laguerrière, pour vol de \$10 ; il raconte qu'il est entré samedi soir, chez M. Trudeau pour y changer un billet de \$10 et que ce dernier l'a mis à la porte sans lui en donner le change, M. Trudeau dément toute cette histoire.

Wm. A. Langlois dit Lalonde, arrêté samedi matin à Rousses-Point sous l'accusation d'avoir volé un cheval avec l'attelage, la propriété de M. J. Die Thomas entrepreneur de la Côte Vistation et qui a plaidé coupable, a été condamné hier matin à cinq ans de pénitence par le magistrat Desnoyers en Cour de Sessions Spéciales.

Un nommé William Alken, âgé de 40 ans, demeurant à Saint-Henri, a été trouvé par la police, vers neuf heures, étendu sans connaissance au coin des rues Napoleon et Notre-Dame. Transporté en ambulance à l'hôpital Notre-Dame, on a constaté que le malheureux souffrait d'une fracture à la jambe droite. Le blessé prétend qu'il a été assailli et battu par une bande de voyous.

Le constable Harrison, de la gare Donaverette vit entrer dans la station deux hommes, dont l'un paraissait sobre et l'autre était sous l'influence de la boisson. A un moment donné, celui qui était sobre et se nomme Joseph Berthiaume, mit la main dans la poche de son camarade et en retira une liasse de billets représentant une somme de \$110. En voyant cela, le constable qui l'observait accourut aussitôt, mais le voleur laissa tomber les billets et mit le pied dessus. Le constable arrêta les deux hommes et les amena à la station de police de la rue Chamblin, l'un comme prisonnier et l'autre comme témoin. Ce dernier se nomme W. Letourneau. L'accusé a comparu hier matin, devant la cour de police, où une enquête sommaire a eu lieu. Il subira son procès devant la cour du Banc de la Reine.

Les vols à Victoria AU BRESIL

Le général da Fonseca

Le décret du gouvernement provisoire

Rome, 20 novembre.—Le journaliste italien, Arnaldo Restoni, a été saisi par une femme dans un mouvement de l'après-midi et a fait à son confère du nom de Fanbozzi des blessures qu'on croit mortelles.

Chirurgien malade

New-York, 20 novembre.—Hier matin de très bonne heure, le Dr Tyndale, bien connu, a été éveillé par un individu qui frappait à sa porte des pieds et des poings. C'était un ivrogne qui se trouppait de porte.

Le docteur est descendu pour lui faire entendre raison. Il a été accueilli par coups de bâton. Le médecin furieux est remonté chez lui et s'armant d'un instrument de chirurgie il s'est présenté de nouveau à sa porte.

L'ivrogne est parvenu à le désarmer et maniant adroitement cette arme nouvelle il a fait au chirurgien malade trois blessures assez graves.

Le docteur pris la fuite dans la rue, sacré de préjuger l'ivrogne qui était dégrisé. Heureusement pour lui, le blessé n'a pas été atteint. Un pharmacien avait été atteint. Il était couvert de sang. L'ivrogne a disparu.

Victoria, O. A., 20 novembre.—Les vols sont devenus très nombreux depuis quelque temps. On a vu un grand nombre de gens aller et venir de nuit.

Don Pedro à Lisbonne

Lisbonne, 20 novembre.—Plusieurs télégrammes privés, reçu hier de Rio de Janeiro, diffèrent sur le nom du steamer qui doit partir de Rio de Janeiro pour se rendre à Lisbonne. Ils disent, cependant, que l'empereur a été l'objet de démonstrations sympathiques de la part du peuple et du gouvernement provisoire.

Le général da Fonseca

Vienna, 20 novembre.—Le ministre du Brésil en Autriche dit que le général da Fonseca, lorsqu'il a été chargé d'un commandement de la garnison de Rio de Janeiro, a été enthousiasmé par l'empereur du général Boulanger, et a conçu l'idée de s'emparer du gouvernement.

Il donnait chaque soir des réceptions aux officiers et les priait de recevoir de l'avancement si le monarchisme était aboli. Les officiers ont fait aux soldats et ont fait remarquer que la paye était en retard alors que le trône absorbe l'argent.

En apprenant cela, le premier ministre a conseillé à l'empereur d'augmenter la paye des officiers. Don Pedro a consenti à condition que la garnison serait changée. Mais sachant que cela n'était pas possible, le premier ministre a laissé tomber la chose. C'est alors que la révolution a éclaté.

Le décret du gouvernement brésilien

Rio de Janeiro, 20 novembre.—Le nouveau gouvernement a annoncé qu'il maintiendrait l'ordre avec fermeté. Afin d'expliquer aux puissances les raisons qui ont amené le déclin de l'empire, il prépare une circulaire dont le texte sera télégraphié aux représentants du Brésil à l'étranger et communiqué par eux aux gouvernements auprès desquels ils sont accrédités. La province de Bahia vient de se déclarer en faveur de la république. Les nouvelles reçues des autres provinces confirment les informations annonçant qu'elles étaient favorables au régime républicain.

Les cinq articles du décret du gouvernement sont les suivants : 1o La République est proclamée. 2o La fédération des provinces du Brésil compose les États-Unis du Brésil. 3o Chaque État formera son gouvernement local. 4o Chaque État enverra un représentant au congrès qui se réunira bientôt et dont la décision finale est attendue par le gouvernement provisoire. 5o En attendant, les gouvernements des États adopteront les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre et protéger les droits des citoyens.

Les relations intérieures et extérieures de la nation seront représentées, en attendant, par le gouvernement provisoire.

London, 20 novembre.—Le duc de Nemours, le père du comte d'Eu qui est le gendre de don Pedro, a été nommé à la reine à Baltimore, et a été nommé à Rio de Janeiro sans être molesté.

M. Barboza, le nouveau ministre des finances du Brésil, a envoyé au représentant brésilien à Londres un télégramme ainsi conçu : "Le gouvernement est constitué sous le nom d'États-Unis du Brésil. La monarchie est dépeçée et don Pedro et sa famille ont quitté le pays. Les provinces ont exprimé leur adhésion à la nouvelle forme de gouvernement. La tranquillité et la satisfaction régneront partout. La République respectera strictement tous les engagements de l'État, ses obligations et ses contrats."

Paris, 20 novembre.—On dit que les aspirations et les sentiments républicains. Tous les jeunes officiers de l'armée ont été à l'Académie militaire, les élèves de Benjamin Constant, le nouveau ministre de la guerre.

M. Constant a été lui-même un des premiers disciples de Comte, le philosophe français, et, en adoptant la théorie positiviste de ce grand penseur, il fut amené à créer au Brésil, en 1871, le cercle de positivisme. La chose déplaît à don Pedro, qui retira ses faveurs au professeur.

Cologne, 20 novembre.—Dans ses allusions aux intérêts allemands au Brésil la Gazette de Cologne s'exprime ainsi : "Une grande partie de la population du sud du Brésil est fidèlement attachée à la patrie et héritière des traditions allemandes. Il est très peu probable que la république parvienne à sauver du chaos cet énorme État. La destinée politique du sud du Brésil est véritablement basée sur les sympathies et les intérêts allemands. Il se pourrait donc que la révolution portât un grand préjudice aux relations de l'Allemagne et du Brésil."

Nos informations

Monsieur Sattoli, archevêque de Lepante, professeur de théologie au Collège de la Propagande, Rome, et Monsieur O'Connell recteur du Collège américain, à Rome, sont arrivés à Québec, cette après-midi.

Son Eminence le cardinal Taschereau a chargé M. S. S. Legaré et M. de la Roche de recevoir à la gare du Pacifique ces visiteurs distingués, qui seront les hôtes de son Eminence durant leur séjour à Québec.

Il y aura grand dîner ce soir au palais cardinal. Plusieurs personnages distingués ont été invités à y rencontrer les deux prélats éminents qui ont pris une si large part au Congrès de Baltimore.

M. O. Deshaies, avocat, à St-Hyacinthe, et M. F. Imhoff, Landot, de Montréal, sont à St-Louis.

M. Pilon, Rocheleau, Basinet, députés, sont à Québec et sont descendus au Lion d'Or.

L'hon. N. Louis-Archambault, conseiller législatif, est au Lion d'Or, de même que le lieutenant-colonel Fraser et M. M. A. Gaubault, J. A. Marsau et L. A. Lord, N. P.

L'honorable conseil Rhodes a été élu président du Conseil d'Agriculture et M. Pilon, M. P. P., pour Bugot, vice-président.

CORRESPONDANCE

A CHACUN SON MERITE M. le rédacteur, Dans un communiqué publié dans l'Écho d'hier soir au sujet de la fanfare de l'Union Lamblotte, nous détachons ce qui suit : "Honneur donc à vous MM. de l'Union Lamblotte ! Grâce à votre zèle et à votre talent, Québec-Est n'a plus rien à envier aux autres centres pour l'état de ses fêtes religieuses et patriotiques."

Ce communiqué ignore probablement que le public québécois a le plaisir de voir jouer la grande pièce de service "The Doll's House" qui obtient le plus grand succès en Europe et sera jouée pour la première fois en Canada. Ce drame est très attrayant et l'attention est soutenue du commencement à la fin. La représentation est sous le patronage du lieutenant colonel Duchesnay et des officiers de la Batterie B, et la bande de cette batterie se fera entendre.

Service des signaux 20 novembre 1899. 9 heures 45 p. m. L'Éclair—Pluie, vent d'est. Rivière du Loup—Thermomètre 32°, nuageux, vent S. E., une goélette est à Brandy Pot. Pointe au Père—Thermomètre 29°, nuageux, vent d'est. Fame Point—Clair, vent d'ouest. Rivière à la Martre—Nuageux, vent sud. Manicouagan, à Moisie — Nuageux, vent d'est. Pentecôte—La goélette Chauveau est arrivée ici ce matin à 5 h. m. Isles de la Magdeleine—Clair, fort vent de Sud, le Beaver est arrivé ici à 8 h. m. Meat Cove—Nuageux, vent de Sud. Low Point—Clair, vent de nord, le steamer Erl King mont e. Anticosti—Clair, S. O. H. J. McHugh.

NOUVELLES LOCALES

Un seul et unique pochar d ce matin, et il a été acquitté.

Deux causes pour infraction à la loi du revenu ont été fixées à demain pour l'audition des témoins.

La tempeste Depuis hier, un vent de tempête souffle sur la ville et le district. Un peu partout on voit des débris. Aux abords du palais de justice on voit les planches qui servaient à couvrir le nouveau mur d'enceinte éparpillées un peu partout. Les chapeaux de cheminées pleuvent, et les branches d'arbres jonchent les rues en plus d'un endroit. Heureusement nous n'avons pas à enregistrer d'autres sinistres sur le fleuve.

Quel brouillamini Il y a à Lewiston, dans le Maine, une famille où se trouvent : 1 bisaincule, 2 grand'mères, 3 mères, 1 grand-père, 1 père, 3 fils, 1 arrière-petit-fils, 1 petit-fils, 6 sœurs, 6 filles, 1 bru, 2 grand-tantes, 5 tantes, 1 oncle, 3 frères, 1 veuve, 1 fille par alliance, 4 petites-filles, 1 arrière-petite-fille, 1 petit-fils, 2 épouses, 1 mari, 1 petit-neveu, 1 petit-niece, 4 nièces, 2 neveux.

Combien, à ce compte-là, y a-t-il de personnes ? Le Dr Garcelon, ancien gouverneur du Maine, qui vient de proposer ce problème à la perspicacité des habitants de Chicago, doit bien rire dans sa barbe ! En effet, d'après ces seules données, la solution est introuvable. Les 2 grand'mères, par exemple, peuvent être les filles des 2 bisaincules et elles peuvent ne pas l'être. Cela fait une différence.

Laquedue Les menages ont été fort surprises hier soir, de voir que l'eau de laquedue n'était pas distribuée. On suppose qu'il y a eu quelque part bris de tuyaux, car aucun avarie n'a été donné à ce sujet.

Encore un steamer echoue Quelques pilotes qui sont arrivés hier, de Montreal, rapportent que le steamer français Electric parti de Anvers pour Montreal, est échoué samedi dans la nuit, vis-à-vis la Pointe-a-Tremble, près de Montreal, et qu'il est dans une mauvaise position. L'Electric en montant à Montreal, a fait escale aux Trois-Rivières pour y débarquer une partie de sa cargaison. La il a engagé le remorqueur Floreus, de Québec, pour le touer à Montreal, et c'est pendant que ce steamer le remorqueur, qu'il a échoué.

Explosion de gaz Cette après-midi, une explosion de gaz s'est produite dans le quartier de la rue de M. H. J. B. Choinière, M. P., rue Ste-Anne. Le feu s'est déclaré.

On s'occupait d'alarme, et les pompiers arrivant en toute hâte purent éteindre facilement ce commencement d'incendie qui menaçait de devenir sérieux. Les dommages causés par l'explosion et le feu ne sont pas très considérables.

Accident Avant hier matin un mécanicien employé sur le chemin de Nord a été victime d'un douloureux accident. Alors qu'il était sur sa locomotive, une pièce du mécanisme s'est détachée et le malheureux qui se nomme Bolduc, a été horriblement brûlé par la vapeur qui s'échappait d'une ouverture.

Le convoi étant arrivé à Québec le blessé a été transporté chez lui, rue Richardson, St-Roch, où le Dr Bochu a été appelé à lui donner des soins.

Le blessé est âgé d'à peu près trente ans, marié et père de deux enfants.

Forrestier catholique Les membres de la Cour Frontenois No 122 de l'Ordre des Forrestiers catholiques, sont priés de s'assembler ce soir, à 8 1/2 hrs, dans la salle du Riquasque tenaie.

Par ordre, J. J. O. VAILLANCOURT, Sec.-Arch.

Nominations Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur de faire les nominations suivantes de commissaires pour la décision sommaire des petites causes :

Sainte-Barbe, comté de Huntingdon.—M. Robert J. Cluff, Damas Dionet, Louis Pierre Dorais, Napoleon Dion, Damase Perron, Léandre Poirier et Edouard Roy.

Saint-Joseph de Châteauguay.—M. Narcisse R. Laberge, Dr Julien Dupuis, Charles Laberge, Antonio Laberge, Gilbert Bourdon, Alfred Robert, Charles Berthelin et Vital Crépin. Commission du 4 mars 1899 révoquée.

Voyage forcé On nous informe que les pilotes qui ont descendu les steamers Omopos et European, n'ont pas été capables de débarquer à la Pointe au Père, à cause de la tempeste qui soufflait en cet endroit, et ont été obligés par conséquent de se rendre à Liverpool.

Le vapeur "Peterin" C'est par erreur que nous avons annoncé hier que le vapeur Peterin, capt Baker, qui tient la ligne de St-Nicholas, avait fait son dernier voyage de la saison. Ce vapeur continuera ses voyages tant que la température et l'absence de glaces le permettront.

E. & J. La pêche au maquereau Les nouvelles d'Halifax m'indiquent que la pêche totale du maquereau sur les côtes pendant la dernière saison, est évaluée à 20,000 barils, ce qui est moins que l'année dernière. Aux îles de la Madeleine, la pêche du maquereau a donné environ 1,200 barils celle de l'automne 4,500 barils, ce qui fait plus que le double de l'année passée. Ce calcul ne comprend pas le poisson pris et vendu sur place aux vaisseaux américains.

"The Doll's House" C'est demain que le public québécois aura le plaisir de voir jouer la grande pièce de service "The Doll's House" qui obtient le plus grand succès en Europe et sera jouée pour la première fois en Canada. Ce drame est très attrayant et l'attention est soutenue du commencement à la fin. La représentation est sous le patronage du lieutenant colonel Duchesnay et des officiers de la Batterie B, et la bande de cette batterie se fera entendre.

FAITS DIVERS

Un étrange suicide Un curieux suicide vient d'avoir lieu à Villeda, village de la province de Léon (Espagne).

Depuis cinq minutes, on entendait les cloches de l'église sonner le glas funèbre. Les habitants, réunis sur le seuil de leurs portes, se demandaient : "Mais qui donc est mort ?"

Et nul ne pouvait répondre. Alors quelques personnes s'acheminèrent vers l'église, et, tout en haut du clocher, aperçurent un homme faisant sonner la cloche à grande volée.

"Eh ! Sancho ! lui cria-t-on, que fais-tu là ?" "Vous le voyez ; je sonne pour un mort."

"Pour quel mort ?" "Pour moi-même, parce que je vais me tuer sous vos yeux."

Et ce disant, Sancho abandonna la corde de la cloche, monta sur la balustrade, et la tête la première, se jeta dans l'espace ; quand on le releva il avait cessé de vivre.

Une fabrique de torpilleurs On annonce de Philadelphie qu'il s'est formé dans cette ville une compagnie au capital de six millions de dollars pour la construction de torpilleurs, qui seront vendus à prix fixe à toutes les nations du monde indifféremment.

La compagnie se compose de capitalistes de Philadelphie, de New-York et de New-Haven, M. Gatling, l'inventeur des mitrailleuses qui portent son nom, chargé par la nouvelle compagnie de la construction des torpilleurs et de la fabrication des canons dont ils seront armés, a choisi l'emplacement des chantiers sur les bords de la rivière Delaware. Trente torpilleurs seront commencés très probablement.

Chacun de ces petits navires aura 180 pieds de long, 17 pieds de large et un déplacement de 160 tonnes et sera construit entièrement en acier. Il y aura, dans chacun, des aménagements pour un équipage de vingt trois hommes. La machine devra développer une puissance de plus de 2,000 chevaux-vapeur et donner une vitesse garantie de vingt nœuds à l'heure.

L'armement des torpilleurs sera le plus formidable que l'on ait encore employé pour des bateaux de ces dimensions. Il se composera d'un torpille porté, d'un tube lance-torpilles, et de canons à tir rapide, modèles Gatling et Hotchkiss. Il y aura de plus sur le pont deux canons mobiles à dynamite, comme sur le nouveau croiseur le Vestal, Elin, les torpilleurs américains seront protégés par des plaques d'acier.

Foie un chique de t. bac Un procès des plus extraordinaires et probablement unique dans les annales judiciaires du monde vient de se dérouler devant la cour d'assises de Scranton (Pennsylvanie). Un nommé Patrick White a été régulièrement arrêté, mis en accusation et traduit devant le jury pour avoir volé une chique de tabac. L'affaire a été plaidée avec le même sérieux qu'il s'agit d'un vol d'une somme de \$100,000, et le jury, après une délibération, a rendu un verdict de culpabilité. La sentence n'a pas encore été prononcée ; mais il sera vraiment curieux de savoir à quelle peine ce grand criminel sera condamné.

Dans tous les cas, après cela, on serait vraiment mal venu à se servir en Amérique du vieux dictionnaire : Cela ne vaut pas une chique. Il faut ajouter cependant qu'un détaché de Scranton dit que le pauvre White n'aurait pas pu être poursuivi en Pennsylvanie pour une pareille vétille, s'il n'était été, d'ailleurs, un dangereux coquin ayant déjà eu fréquemment maille à partir avec la justice, pour d'autres crimes beaucoup plus graves. Mais il n'en est pas moins vrai que cette fois, au moins, un homme, quels que soient ses antécédents, a été traduit en cour d'assises uniquement pour avoir volé une chique.

Un nez fait sur commande 19 novembre. Remplacer le nez d'une femme par l'os de poitrine d'un poulet, tel est en quelques mots, la curieuse tentative que vient de faire les chirurgiens de Long Island Collège Hospital, à Brookline.

Mme Eva Hoffman, qui a perdu son nez depuis quelques années par suite d'une maladie, a déclaré récemment à son médecin qu'elle était décidée à se soumettre à l'opération que celle-ci, si douloureuse qu'elle fût, pour qu'on lui refît son nez en chair et en os, car elle ne pouvait s'habituer à porter un nez artificiel.

On lui avait parlé, paraît-il, du cas d'un jeune homme auquel, il y a quelques années, les chirurgiens de New-York sont parvenus à refaire un nez avec un fragment d'os qu'on lui avait enlevé de la jointure d'un doigt, et des lambeaux de peau et de chair qu'on lui avait pris sur chaque joue. L'opération en elle-même, avait parfaitement réussi ; les chairs et les os s'étaient très bien soudés, mais le nez du pauvre diable est loin de ressembler, dit-on, à celui qui lui avait donné la nature.

Pour Mme Hoffman, on a procédé différemment. On a essayé de lui faire un nez, comme nous l'avons dit, avec l'os de poitrine parvenue à la circonstance, à un poulet vivant, et avec des lambeaux de peau et de chair pris sur le front de la patiente. Il est encore trop tôt pour savoir si cette nouvelle opération a réussi, mais les chirurgiens qui y ont procédé ont la plus grande confiance dans le succès final.

Balmoral Choir

L'impressario de la société artistique le "Balmoral Choir" (Montagnards Ecosais), monsieur J. W. R. Biens, est à Québec, depuis hier, pour l'organisation de la visite en notre ville, lundi prochain, de cette célèbre société.

COINS POUR RIRE

Bébé a été privé de dessert, et il pleure depuis deux heures d'horloge. Tout à coup il s'arrête. —Eh bien ! tu ne boudes plus ? Tu as fini de pleurer ? lui dit sa mère. —Je n'ai pas fini ! je me repose.

—Je n'ai pas fini ! je me repose. —Eh bien ! tu ne boudes plus ? Tu as fini de pleurer ? lui dit sa mère. —Je n'ai pas fini ! je me repose.

—Eh bien ! tu ne boudes plus ? Tu as fini de pleurer ? lui dit sa mère. —Je n'ai pas fini ! je me repose.

—Eh bien ! tu ne boudes plus ? Tu as fini de pleurer ? lui dit sa mère. —Je n'ai pas fini ! je me repose.

—Eh bien ! tu ne boudes plus ? Tu as fini de pleurer ? lui dit sa mère. —Je n'ai pas fini ! je me repose.

—Eh bien ! tu ne boudes plus ? Tu as fini de pleurer ? lui dit sa mère. —Je n'ai pas fini ! je me repose.

—Eh bien ! tu ne boudes plus ? Tu as fini de pleurer ? lui dit sa mère. —Je n'ai pas fini ! je me repose.

—Eh bien ! tu ne boudes plus ? Tu as fini de pleurer ? lui dit sa mère. —Je n'ai pas fini ! je me repose.

—Eh bien ! tu ne boudes plus ? Tu as fini de pleurer ? lui dit sa mère. —Je n'ai pas fini ! je me repose.

—Eh bien ! tu ne boudes plus ? Tu as fini de pleurer ? lui dit sa mère. —Je n'ai pas fini ! je me repose.

—Eh bien ! tu ne boudes plus ? Tu as fini de pleurer ? lui dit sa mère. —Je n'ai pas fini ! je me repose.

—Eh bien ! tu ne boudes plus ? Tu as fini de pleurer ? lui dit sa mère. —Je n'ai pas fini ! je me repose.

—Eh bien ! tu ne boudes plus ? Tu as fini de pleurer ? lui dit sa mère. —Je n'ai pas fini ! je me repose.

—Eh bien ! tu ne boudes plus ? Tu as fini de pleurer ? lui dit sa mère. —Je n'ai pas fini ! je me repose.

—Eh bien ! tu ne boudes plus ? Tu as fini de pleurer ? lui dit sa mère. —Je n'ai pas fini ! je me repose.

—Eh bien ! tu ne boudes plus ? Tu as fini de pleurer ? lui dit sa mère. —Je n'ai pas fini ! je me repose.

—Eh bien ! tu ne boudes plus ? Tu as fini de pleurer ? lui dit sa mère. —Je n'ai pas fini ! je me repose.

—Eh bien ! tu ne boudes plus ? Tu as fini de pleurer ? lui dit sa mère. —Je n'ai pas fini ! je me repose.

—Eh bien ! tu ne boudes plus ? Tu as fini de pleurer ? lui dit sa mère. —Je n'ai pas fini ! je me repose.

—Eh bien ! tu ne boudes plus ? Tu as fini de pleurer ? lui dit sa mère. —Je n'ai pas fini ! je me repose.

—Eh bien ! tu ne boudes plus ? Tu as fini de pleurer ? lui dit sa mère. —Je n'ai pas fini ! je me repose.

—Eh bien ! tu ne boudes plus ? Tu as fini de pleurer ? lui dit sa mère. —Je n'ai pas fini ! je me repose.

—Eh bien ! tu ne boudes plus ? Tu as fini de pleurer ? lui dit sa mère. —Je n'ai pas fini ! je me repose.

—Eh bien ! tu ne boudes plus ? Tu as fini de pleurer ? lui dit sa mère. —Je n'ai pas fini ! je me repose.

—Eh bien ! tu ne boudes plus ? Tu as fini de pleurer ? lui dit sa mère. —Je n'ai pas fini ! je me repose.

—Eh bien ! tu ne boudes plus ? Tu as fini de pleurer ? lui dit sa mère. —Je n'ai pas fini ! je me repose.

—Eh bien ! tu ne boudes plus ? Tu as fini de pleurer ? lui dit sa mère. —Je n'ai pas fini ! je me repose.

—Eh bien ! tu ne boudes plus ? Tu as fini de pleurer ? lui dit sa mère. —Je n'ai pas fini ! je me repose.

—Eh bien ! tu ne boudes plus ? Tu as fini de pleurer ? lui dit sa mère. —Je n'ai pas fini ! je me repose.

ACADEMIE de MUSIQUE W. E. RUSSELL Propriétaire Trois soirs seulement commencent Jeudi, le 21 Novembre

ENGAGEMENT SPECIAL DE Geo. M. Wood, Miss Margarita St. John

LA NOUVELLE COMPAGNIE D'ARTISTES ANGLAIS ET AMERICAINS JEUDI SOIR

Sous le patronage distingué du Lt.-Col. Duchesnay, D. A. G., et officier du Club de la Garrison. Le dernier grand succès de Paris et de Londres "THE DOLL'S HOUSE"

(La maison de la poupée) (Spécialement engagé par M. Wood, pour leur tournée américaine et canadienne)

VENREDI SOIR Mise en scène spéciale par M. Wood, de la pièce "CALLED BACK"

SAMEDI APRES-MIDI (Matinée spéciale pour Dames et Enfants) "THE DOLL'S HOUSE" (Sur Demande)

DAVID GARRICK (Prix, 25 et 50 Cts) (Séances réservées maintenant en vente à la librairie HOLLIBELL 17 rue-J-E)

LES Nuits de la Seine

A l'occasion de la Ste-Catherine, l'UNION THEATRALE, sous la direction de M. Pierre Fortin, donnera la

SALLE JACQUES-CARTIER la plus belle et la plus brillante de la saison. On y jouera le merveilleux opéra et tableau de Jean, Fourier, intitulé

LES Nuits de la Seine. Il y aura des costumes nouveaux, costumes splendides, scènes étonnantes, etc. On se rappelle que l'Union Théâtrale, lors de la représentation des "Boucaux", mais le public aura beaucoup mieux dans les Nuits de la Seine, représenté pour la première fois à Québec.

En toute église, à la Salle Jacques-Cartier, pour fêter également la Ste-Catherine. Lundi prochain, le 25 courant.

Plan de la salle chez MM. Germain & Julien, St-Roch, et chez M. Laberge, St-Jean, au des cartes ont été vendus, ainsi que chez J. Voss, Saint-Roch, et chez M. St-Jean.

Admission ..... 15-25-35 Cts

J. A. MORIN, M. D. Dispensaire de St-Roch 325 RUE SAINT-JOSEPH (en face de la Congrégation)

On trouve à cette pharmacie des remèdes de toutes sortes et de la meilleure qualité, ainsi que les médicaments brevetés français, anglais et américains.

Les célèbres parfums de Louis, Gailé et Frères, Atkinson, Legend, Bertrand, etc., et un assortiment de savons de choix et plus variés. Articles de toilette et de toilette etc., à des prix très modérés.

Visitez les Malades gratuitement. Jacques ne peut passer prochain le docteur et s'occupe gratuitement les malades à domicile à toute heure. Realisation de la pharmacie. Consultations gratuites.

Heures de consultations : 7 h. à 9 h. m. ; midi à 2 h. p. m. ; 6 h. à 9 h. p. m. J. A. MORIN, M. D.